

A noter :

Séances animées par Olivier CASTELL
Expert en droit social, juriste aux Editions TISSOT, spécialiste des formations en cabinet comptable.

D'autres demi-journées pourront être rajoutées en cours d'année en fonction du besoin

Durée : 1 séance par trimestre soit 17.5 heures de formation

Tarif : 685 € HT/collaborateur

Formation en présentiel pour un groupe de 4 à 15 pers maxi

Réf : MGRT50

Éléments du Programme

Le programme est susceptible d'évoluer jusqu'à la veille de la formation en fonction des dernières évolutions réglementaires ou des dernières jurisprudences.

Les séances sont organisées sur ½ journée, en groupe restreint, le matin ou l'après-midi + 1 journée complète dans l'année

QUELQUES EXEMPLE DES PRINCIPAUX THEMES ABORDES

Paie :

Calcul des plafonds des taux réduits allocations familiales et maladie
CESU et bons cadeaux 2024
Epargne salariale
Déduction forfaitaire spécifique
Réduction sociale embauche des sapeurs-pompiers volontaires
Principe de rattachement des éléments de paie
PPV
Majoration de la cotisation ATMP
Titres restaurants
Exonération frais de transport domicile-lieu de travail

Embauche :

Proposition d'embauche en CDI à un CDD ou un intérimaire
Aides à l'embauche
Avenant contractuel et promesse d'embauche
Clause de non-concurrence : renonciation et manquement du salarié
Salariés mis à disposition par un groupement et décompte des effectifs

Durée du travail :

Temps partiel thérapeutique
Congés payés : suivi des règles en cas d'absence
Indemnisation du temps de trajet domicile-lieu de travail
Arrêt maladie et fausse couche
Preuve de la prise des RTT
Forfait jours et suivi de la charge de travail

Formation :

Congé de VAE
Disciplinaire et rupture des contrats :
Enregistrement des entretiens préalables : régime des preuves déloyales
Licenciement disciplinaire contre licenciement pour insuffisance professionnelle
Congés payés et licenciement

Objectif

Actualiser tout au long de l'année ses connaissances en matière de législation sociale et mise en pratique.

Public

Collaborateur de cabinet comptable sur la gestion sociale

Prérequis

Maitriser la réalisation
Des bulletins de paie

Formateur

Voir encadré ci-dessus
Experts en formation pour adultes

Annecy-le-Vieux

Dates 2024

Groupe 1 :

07/03/24 - 8h30-12h00
13/06/24 - 8h30-12h00
17/09/24 - 8h30-12h00 – 13h30-17h00
12/12/24 - 8h30-12h00

Groupe 2 :

07/03/24 - 13h30-17h00
13/06/24 - 13h30-17h00
19/09/24 - 8h30-12h00 – 13h30-17h00
12/12/24 - 13h30-17h00

Contact

Modalités pédagogiques

Identification des enjeux concrets des changements du droit du travail, échanges avec les participants pour répondre aux problématiques particulières.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : accompagnement par le référent AFPI

Validation :

Évaluation de fin de stage -Attestation de fin de formation